CAFERUIS

Certificat

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale

LA PROFESSION ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale peut être amené à travailler dans une ou plusieurs unités d'intervention sociale. Dans ses fonctions, il dispose d'autonomie, d'initiative et de responsabilités dont le degré varie selon sa position hiérarchique dans la structure et le niveau de délégation. Il fait partie de l'équipe de direction.

L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale pilote l'activité de l'unité. Dans ce cadre, il organise la mise en œuvre de l'activité et l'évalue. Il met en place des partenariats et impulse le travail en réseau au service de l'activité de l'unité. Il est garant du respect des droits et libertés des personnes accueillies ou accompagnées et notamment du projet personnalisé. Il veille à favoriser l'expression, la participation et l'autodétermination des personnes et peut être amené à solliciter ou à collaborer avec leur entourage. Il s'assure de la qualité des projets individuels et collectifs.

L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale assure un rôle d'interface entre la direction et les équipes, entre plusieurs équipes et entre les équipes et les partenaires ou intervenants externes à l'unité. Il gère une ou plusieurs équipes pluridisciplinaires et pluriprofessionnelles et coordonne l'organisation du travail. Il assure le suivi de la gestion des ressources humaines et veille à la circulation de l'information au sein de l'unité d'intervention sociale.

Il favorise une réflexion éthique et une démarche réflexive au sein des équipes.

L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale gère les volets administratif, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale. Il est garant de l'application du cadre réglementaire, de l'évaluation des besoins matériels et techniques pour les équipes et les personnes. Il élabore et/ou exécute le budget prévisionnel de l'unité d'intervention sociale, assure le suivi et rend compte de sa gestion.

L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale participe à l'élaboration et à l'évaluation du projet d'établissement ou de service. Il crée les conditions de participation de l'équipe et des personnes dans les phases d'élaboration et d'évaluation du projet de l'unité d'intervention sociale. Il s'assure de la cohérence des orientations entre les deux niveaux de projets. Il adapte et développe l'offre de services de l'unité d'intervention sociale en tenant compte de l'évolution des besoins des publics, du territoire, des recommandations de bonnes pratiques spécifiques au cadre d'intervention et des transformations des politiques publiques.

L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale développe et apporte une expertise technique qui repose sur la connaissance des publics, des politiques publiques, des secteurs d'intervention, des modes d'intervention, du territoire et de l'intervention sociale.

CERTIFICAT D'APTITUDE DE NIVEAU 6
(60 crédits européens)

Code RNCP : 36836

Date d'enregistrement de la certification : 1er septembre 2022

Certificateurs :
Ministère chargé de la Solidarité
Ministère de la Santé et de la Prévention

PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un des diplômes permettant l'accès à la formation (cf. règlement d'admission en ligne)
- En complément de certains diplômes, une expérience professionnelle de 2 à 4 ans est exigée.
- Le fait d'avoir validé une partie du diplôme CAFERUIS par la VAE donne également accès à la formation.

OBJECTIFS

La formation doit permettre

- D'acquérir les connaissances, techniques et positionnements nécessaires aux différents blocs de compétences.
- De développer les postures relationnelles et éthiques d'un responsable d'unité d'intervention sociale.
- De construire son propre style de management en lien avec son projet professionnel

DURÉE DE LA FORMATION : 18 MOIS

L'IRTS Paris Parmentier propose chaque année deux rentrées : l'une en mars, l'autre en octobre.

En ce qui concerne l'IRTS Melun Parmentier, la rentrée a lieu en octobre de chaque année uniquement.

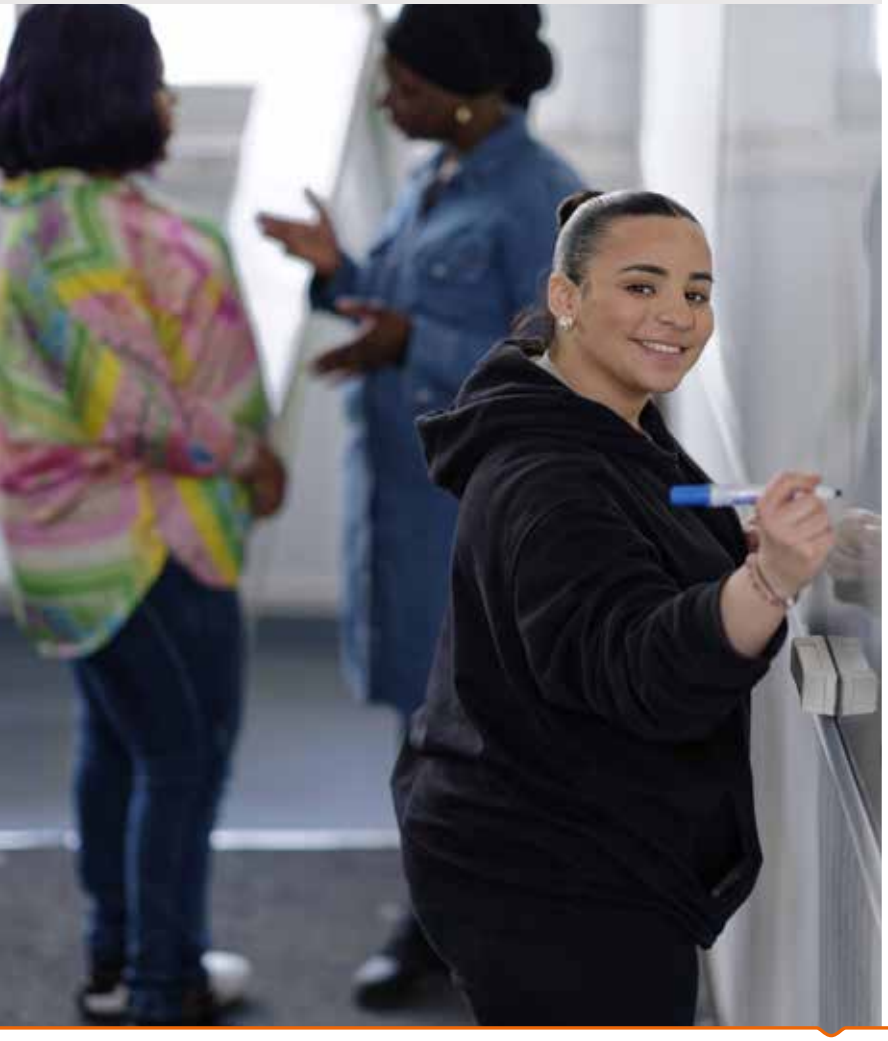

MODALITÉS D'INSCRIPTION / ADMISSION :

La procédure d'admission est ouverte durant toute l'année, elle se déroule en deux temps :

Après une pré-inscription sur notre site un dossier est envoyé aux candidats. Il doit être retourné avec l'ensemble des documents nécessaires.

Le candidat est ensuite convoqué pour un entretien d'admission d'une durée de 30 minutes avec un jury composé de deux personnes (un formateur et un professionnel du secteur).

L'entretien d'admission doit permettre

- D'évaluer la manière dont le candidat envisage la fonction d'encadrement, son aptitude et sa motivation à l'exercice de la profession
- De percevoir l'adéquation de la formation avec son projet professionnel
- De renseigner le candidat sur le déroulement de la formation.

MODALITÉS DE FORMATION :

La formation sans allègements comprend un total de 820 heures dont 400 heures de formation théorique et 420 heures de formation pratique.

THÉORIQUE

400 heures

La formation est construite de manière modulaire afin de la rendre accessible à différents profils de candidats, notamment ceux qui viennent dans le cadre de la VAE. Chaque regroupement mensuel est programmé sur une moyenne de 4 à 5 jours. Le travail personnel n'est pas inclus dans le temps de formation.

- **Bloc de compétences 1 :** Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale (150 h)
- **Bloc de compétences 2 :** Manager et gérer les RH d'une unité d'intervention (100 h)
- **Bloc de compétences 3 :** Gérer les volets administratifs, logistique et budgétaire (60 h)
- **Bloc de compétences 4 :** Contribuer au projet d'établissement ou de service (90 h)

PRATIQUE

La formation pratique se déroule sous la forme d'un stage effectué sur un ou deux sites qualifiants d'une durée totale de 210 heures (6 semaines) à 420 heures (12 semaines) selon les allègements accordés. Chaque stage devra s'organiser de préférence par tranches de semaines non fractionnées en privilégiant le principe de semaines consécutives pour faciliter une dynamique « d'immersion » dans la réalité et la continuité de l'activité de l'établissement. Le déroulement du stage dépendra du projet de chaque étudiant et s' organisera au cours des 3 semestres selon les disponibilités de l'étudiant et du site qualifiant .

Acquisition de bloc de compétences

Pour les candidats inscrits dans une démarche d'acquisition de bloc de compétences, le nombre d'heures total de la formation varie en fonction du nombre de bloc de compétences à acquérir.

Pour eux la période de formation pratique est référée aux blocs de compétences 1, 2 et 4.

Une période minimale de formation pratique, associée à chacun de ces blocs de compétences, est fixée comme suit :

– 175 heures pour le bloc de compétences 1 - piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale ;

– 105 heures pour le bloc de compétences 2 - manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale ;

– 140 heures pour le bloc de compétences 4 - contribuer au projet d'établissement ou de service.

MÉTHODES MOBILISÉES

La formation CAFERUIS est une formation d'adultes qui relève d'un processus d'acquisition de compétences et de professionnalisation. Elle s'appuie sur l'alternance intégrative et s'inscrit dans la perspective d'un apprentissage et d'un enseignement contextualisé pour favoriser la construction de connaissance et leur transfert dans les réalités professionnelles. La formation est essentiellement dispensée en présentiel, elle comprend également 4 jours en distanciel.

TARIFS

Frais de sélection :

- Epreuve orale d'admission : 95 €

Frais d'inscription :

- Aucun

Frais pédagogiques :

- Le financement de la formation est différent en fonction du statut de l'apprenant. Voir financements ci-dessous.
- À titre d'information : Le coût de la formation est de 19,17€/h soit un total de 7668€ (hors autofinancement)

BC1 : 2 875,50€
BC2 : 1 917€
BC3 : 1 150,20€
BC4 : 1 725,30€

LE FINANCEMENT (SUR CONVENTION) :

- **Situation d'emploi/Plan de développement des compétences**
- **Compte Personnel de Formation Transition Pro** (CPF-TP)
- **Compte Personnel de Formation** (CPF)
- **Autofinancement**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le CAFERUIS est délivré lorsque le candidat a validé les quatre épreuves suivantes :

- Élaboration d'un mémoire de pratique professionnelle
- Rédaction et présentation d'un dossier technique
- Présentation de l'analyse d'une situation professionnelle en management et en gestion des ressources humaines.
- Rédaction d'une note d'aide à la décision en lien avec la gestion administrative logistique et budgétaire

NOMBRE DE PLACES EN FORMATION :

- **Établissement de Melun :** 20 places
- **Établissement de Paris :** 60 places sur l'ensemble des 2 rentrées

INDICATEURS 2022 :

Établissement de Paris :

- **Taux de réussite :** 93%
- **Taux de remplissage :** 105%
- **Taux d'abandon :** 0%

Établissement de Melun

- **Taux de réussite :** 95%
- **Taux de remplissage :** 100%
- **Taux d'abandon :** 17%

CALENDRIER D'ADMISSION

Établissement de Paris

- Épreuves orales de sélection : entre octobre 2023 et juin 2024
- Les rentrées se font en mars 2024 et octobre 2024

Établissement de Melun

- Épreuves orales de sélection : entre mars et septembre
- La rentrée est prévue pour octobre 2024

Sous réserve de modification.
Le calendrier des admissions est disponible sur notre site internet.

CONTACTS

IRTS PARIS
145 avenue Parmentier
75010 Paris

Responsable de filière
Eric KLONOWSKI
01 73 79 51 85
eklonowski@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique
Patricia MONCE
01 73 79 51 81
pmonce@parmentieridf.fr

Service admission
01 73 79 51 16
admission75@parmentieridf.fr

Conseillère formation
Marie-France VERNE
01 73 79 51 19
mfverne@parmentieridf.fr

IRTS MELUN
8 bis, rue Eugène Gonon
77000 Melun

Responsable de filière
Joëlle DELACOTE
01 78 49 60 42
jdelacote@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique
Cécile DECOMBBES
01 78 49 60 09
cdecombes@parmentieridf.fr

Service admission
01 78 49 60 10
admission77@parmentieridf.fr

Conseillère formation
Aurélie MULARD
01 78 49 60 19
amulard@parmentieridf.fr